

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE #2014-03**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le **2 juin 2014 à 20h00** à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure #2014-03.

Nature et effets :

Autoriser qu'une grange-étable projetée soit recouverte d'un matériau de revêtement extérieur non listé dans les matériaux permis aux articles 7.2.5 et 6.3.1 du *Règlement de zonage numéro 2008-06* de la municipalité. Le matériau en question est une membrane de polyéthylène souple étanche pouvant être opaque ou semi-translucide. Il s'agit d'un matériau certifié par un fabricant reconnu et spécialement conçu pour recouvrir les dômes agricoles.

Si cette demande est acceptée, la grange-étable projetée remplacerait un bâtiment existant qui a été endommagé par les grands vents de février 2014.

Demandeur et identification du site concerné :

Ferme Laitière Bequet (BDS) inc.
254, route 132 à Baie-des-Sables
Lots P-379 et P-380 du cadastre de la Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Macnider

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de cette assemblée.

Donné à Baie-des-Sables, ce 14 mai 2014.

Adam Coulombe, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier